

Site internet officiel : [www.louzac-saint-andre.fr](http://www.louzac-saint-andre.fr)

## LE MOT DU MAIRE

En septembre et octobre, c'est la période où chaque propriétaire d'un bien foncier bâti ou non bâti reçoit son avis d'imposition et doit payer ses impôts locaux.

Ce n'est jamais plaisant mais l'argent versé participe au budget communal. Et il faut savoir que depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, c'est quasiment la seule ressource fiscale pour la collectivité. **Vos impôts locaux représentent 240 000 € soit environ 40 % des recettes municipales.**

Sur l'avis d'imposition reçu, diverses sommes sont indiquées et additionnées pour former le total dû. Malheureusement **la Commune ne perçoit pas la totalité de la somme notée en gras en bas de page !** En effet, seule la première colonne concerne la Commune. Les autres sont destinées à différentes structures et participent notamment à la collecte et au traitement des ordures (CALITOM), à la gestion des milieux naturels (GEMAPI), etc...

Comme vous pouvez le noter le taux voté par LOUZAC SAINT ANDRÉ n'a pas changé entre 2021 et 2022. En effet **la dernière augmentation validée par le conseil municipal date de 2018.**

A foncier égal, vous aurez toutefois pu constater une hausse de votre impôt de 3,5 %. Cela est dû à la revalorisation des bases faite par l'Etat chaque année afin de tenir compte de l'augmentation du coût de la vie. Certes la Commune est bénéficiaire de ses quelques euros supplémentaires mais n'a en aucune manière la main dessus et ne détermine donc pas son évolution.

**Vos élus depuis de nombreuses années ont choisi la modération fiscale.** Il suffit de se reporter à l'effort fiscal constaté en 2021. Il s'élève à 0,945560 pour les habitants de LOUZAC SAINT ANDRÉ. C'est inférieur aux ratios connus puisqu'ils sont de 1,019033 pour la moyenne des 55 communes de Grand Cognac et de 1,044245 pour ceux des communes françaises de même strate.

Bien évidemment nous ferons tout pour rester dans cette logique même si l'on sait qu'en fonction de l'évolution du prix des énergies et de diverses denrées, la question du niveau de l'impôt foncier pourrait se poser. Mais tout sera mis en œuvre pour trouver auparavant les quelques rares économies encore possibles.

**Lilian JOUSSON**

## TRAIL

Le trail organisé par "les Tritons cognaçais" se déroulera le **dimanche 09 octobre**. Plusieurs circuits au départ et à l'arrivée du terrain de football permettront aux participants de sillonner les communes de LOUZAC SAINT ANDRÉ et SAINT LAURENT.

*Afin d'assurer la sécurité de tous, la voie communale de Chantecaille à Chez Tatin sera soumise à des restrictions avec notamment des interdictions de circulation en matinée.*

## TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 03 octobre
- lundi 17 octobre
- lundi 31 octobre

*La distribution en porte en porte des sacs jaunes est prévue première quinzaine d'octobre.*

## SOIRÉE PAËLLA

L'Ibérica organise le **samedi 05 novembre** une soirée paëlla (traiteur "El Diego") à la salle des fêtes avec animation musicale par un DJ.

Réservations obligatoires auprès de L'Ibérica (☎ 05.45.82.93.44).

## CHANGEMENT D'HEURE

Le passage à l'heure d'hiver à lieu dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 octobre 2022. A 3 H il sera alors 2 H.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est en fonctionnement depuis le 15 septembre **de 6 H 30 au lever du soleil et de son coucher à 23 H 30.**

**En cas de dysfonctionnement, merci de prévenir la mairie** avec si possible le numéro du poteau. Le nécessaire sera fait auprès du Syndicat Départemental (SDEG) qui gère la maintenance.

## AGENDA

### COMITÉ DE JUMELAGE

Mercredi 28 septembre 20 H 30  
Assemblée générale à la salle des fêtes de Louzac

### CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Lundi 03 octobre 14 H 00  
Permanence gratuite à la bibliothèque municipale.  
Contact : Michèle LADIK (☎ 06.11.72.08.90)

### TRAIL

Dimanche 09 octobre  
Trail organisé par les Tritons cognaçais au départ du terrain de football.

## PAROISSE

Pas de messe de prévue dans les églises Saint André et Saint Martin en octobre.

## ÉTAT-CIVIL

### DÉCÈS :

**TOUZINEAU** Jacky 15 septembre

## CIMETIÈRES

En octobre beaucoup commencent l'entretien des tombes familiales dans la perspective de la Toussaint. Merci de respecter les lieux de souvenir et d'en conserver le bon état.

Les déchets, si vous ne pouvez pas les emporter, devront être déposés dans les endroits prévus à cet effet. Les grilles devront être refermées après chaque passage.

## HALLOWEEN

**De 9 H à 18 H le samedi 29 octobre le salon Lova Coiff organise un évènement spécial autour d'Halloween en direction des enfants.**

Pour 15 € chaque enfant sera maquillé et coiffé, participera à un jeu de piste et aura droit à bonbons et crêpes.

Inscription obligatoire : ☎ 05.45.82.88.70

## MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Retrouvez chaque semaine le vendredi matin votre poissonnier sur la place devant l'Ibérica.

En congés annuels, le boucher charcutier sera de nouveau présent à partir du 07 octobre.

## QI GONG

L'association BA MEN donne **chaque mardi de 18 H à 19 H à la salle des fêtes de Louzac des cours de Qi Gong**. Cette discipline traditionnelle chinoise est basée sur l'apprentissage de petits enchainements visant à harmoniser l'énergie dans le corps et à régénérer la santé générale.

Contact : Madeleine BLANCHARD (☎ 06.86.58.34.28)  
<https://madeleine-blanchard123.jimdo.com>

## JEUX DE SOCIÉTÉS

Si vous souhaitez vous divertir avec des jeux de société variés et nombreux, Lucie BOISSON et Christine DELVOYE vous proposent de les rejoindre le jeudi après-midi à partir de 14 H.

Un seul mot d'ordre : s'amuser et rire.

**Toute personne intéressée doit prendre contact au préalable** avec Mme BOISSON (☎ 05 45 32 00 80 / ☎ 06 78 62 15 19) ou Mme DELVOYE (☎ 06 68 71 40 68).

*Le premier rendez-vous est fixé au jeudi 13 octobre.*

## COACH

Installée depuis peu sur la Commune Clémentine LAVOTE est coach en création de contenus digitaux. Depuis 2016 elle accompagne les entreprises à communiquer sur internet (réseaux sociaux, sites, blog, newsletter, etc...) pour faire connaître leur activité et leur permettre de trouver de nouveaux clients intéressés par leurs services ou produits.

Site : <https://clementinelavote.fr/>

## INCIVISME & CRUAUTÉ

Le jeudi 22 septembre, un individu en golf blanche et vitres teintées a abandonné au pied du monument aux morts de Louzac trois très jeunes chatons. Il a ainsi fait preuve d'un incivisme évident qu'il a aggravé par une cruauté envers des animaux.

## CHIENS

Le maire et les adjoints sont très régulièrement interpellés pour des problèmes de chiens qui "trainent" dans les rues !

**Avoir un animal de compagnie**, dès lors qu'il ne s'agit pas de races particulières ou d'animaux protégés, est au libre choix de chacun. Mais cela **ne doit pas devenir pour les voisins une source de gêne**.

Etre propriétaire d'un chien s'accompagne de devoirs. L'animal doit être dressé afin qu'il n'aboie pas sans raison pendant des heures. Il ne doit pas divaguer et en conséquence le propriétaire doit mettre en oeuvre des mesures efficaces et notamment les clotures "étanches".

## CHAUFFAGE - PRÉCAUTIONS

Même si chacun espère que remettre le chauffage se fera le plus tard possible, on sait que c'est inévitable. Il est bon de rappeler les précautions à prendre. Cela permet en effet de rendre son système de chauffage plus efficace et surtout d'éviter certains incidents qui peuvent avoir des conséquences désastreuses pour les personnes et les biens.

- La vérification et l'**entretien des chaudières** et appareils de chauffage est une nécessité.
- Le **ramonage annuel des cheminées** et conduits est une obligation.
- L'**aération des logements** est indispensable pour éviter des dangers liés au monoxyde de carbone.
- L'utilisation de chauffages d'appoint est à faire avec précaution.